

Compte rendu réunion CCAS du 26 mars 2025

Présents : Céline Boutaud, Bruno Serafini, Sabrina Morichon, Dominique Pouvreau, Marie-Claire Chêne, Béatrice Deveautour.

Excusés : Benoit Savy, Laetitia Bourotte et Lindsay Cox.

Pouvoir(s) : néant

Secrétaire de séance : Marie-Claire Chêne.

Ordre du jour

La vive -présidente demande aux membres du CCAS la possibilité d'ajouter deux points à l'ordre du jour : Demandes de Pass sport (arrivées en mairie après l'envoi des convocations) et Modification du règlement d'intervention du Pass Sport et Culture.

Les membres du CCAS acceptent à l'unanimité.

Demande de Pass Sport et Culture pour Elza, Zoé et Zackary TACHARD

Céline Boutaud présente trois demandes de Pass Sport et Culture reçues en mairie le vendredi 21 mars 2025 pour Elza, Zoé et Zackary TACHARD.

Le dossier concernant Zackary n'est pas éligible au règlement du Pass Sport et Culture.

Les demandes concernant Elza et Zoé correspondent en tout point au règlement du Pass Sport et Culture et les dossiers sont complets.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité le versement de 30 € pour les deux Pass Sport et Culture.

Modifications du règlement d'intervention du pass sport et culture.

Céline Boutaud donne lecture du règlement et propose d'ajouter la mention « *Facture acquittée* » dans le paragraphe documents à fournir.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité.

Approbation du compte financier unique 2024

La vice-présidente présente aux membres du CCAS le compte financier unique 2024 qui fait apparaître dans la section de fonctionnement un résultat de l'exercice négatif de 7306,09€ auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 7563,37€ pour un résultat à affecter de 257,28€.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité.

Affectation du résultat

La vice-présidente indique que le résultat à affecter est de 257,28 €.

Le résultat est affecté en fonctionnement au compte 002.

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat.

Vote du Budget prévisionnel 2025.

La Vice-présidente présente le budget prévisionnel 2025 qui s'établit en dépenses et en recettes de fonctionnement à 13857,28€ .

Les membres du CCAS après en avoir délibéré approuvent le budget à l'unanimité.

La séance est levée à 21h30

La secrétaire

Marie-Claire CHENE

La vice-présidente

Céline BOUTAUD

